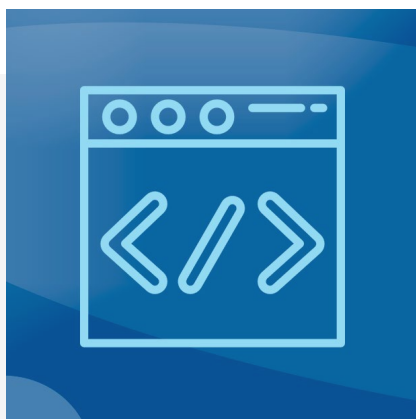


Animateur HTML

Le p'tit mémo expert « métier »



Forme

Le véritable travail de l'animateur est un travail informatique technique pour mettre en mouvement les productions et les idées des autres créatifs.

A ce titre, il ne pourra pas jouir du statut d'artiste auteur relevant de la Maison des Artistes.

Dans certains cas même, il pourra prétendre à être rémunéré selon le régime de l'intermittence du spectacle.

Sinon, le statut sera celui d'un BNC classique relevant du RSI.

Problématique

Comme beaucoup de cas d'utilisation des freelances, l'une des problématiques les plus importantes sera la présomption de salariat... donc attention au lien de dépendance avec les clients, la situation de mono clientèle et les libellés des factures avec des mentions au temps passé.

Le statut d'intermittent, très coûteux peut aussi apporter un avantage au niveau des Assedic spectacles.

Le + de Com'Com

Maîtrise des salaires intermittents du spectacle, des freelances, de la MDA nous amènent fréquemment à conseiller freelance et employeur sur les modes de rémunération dans les entreprises des secteurs Culture & Media.

Il s'agit en outre d'optimiser et de conjuguer légalité, fiscalité et coût des charges sociales.

Compléments d'informations

[Free-Lance, Maison des Artistes, Agessa](#)
[Communication, marketing, publicité](#)



Fiches Expert

- [Être libéral : quelles sont mes obligations ?](#)
- [Liste des professions libérales et de leurs caisses de retraite](#)
- [A quoi servent les organismes de gestion agréés ?](#)
- [Artistes-auteurs : comment facturer mes activités accessoires ?](#)
- [Modèle de facture pour un Freelance](#)



Bibliographie

- [Les guides du freelance : trouver ses clients](#)
- [Le droit d'auteur et internet](#)
- [Metier Web designer](#)



Paroles d'expert

- [C'est quoi le meilleur statut pour un artiste ?](#)
- [Je suis free lance artistique, quel taux de tva ?](#)
- [C'est quoi la différence entre BNC et Micro BNC ?](#)

